

Réf : CNIG 2025-036

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU POLE DE COORDINATION AVEC LES TERRITOIRES

Ordre du jour

- **Convergence des plateformes territoriales de données et des espaces communs de données (Clément Jaquemet, ECOLAB)**
- **Projet BD France (Marie Gombert, IGN)**
- **Mise en place du groupe de travail « Outre-Mer » (Jean-Marie Séité)**
- **Groupe de travail « gouvernance de la donnée territoriale » (Pierre-Alban Bonin, FNCCR)**
- **Points divers**

Liste des participants

Voir Annexe

Pièces jointes :

- disponibles sur la page : <https://cnig.gouv.fr/pole-de-coordination-avec-les-territoires-a25598.html>

Principales conclusions

Convergence des plateformes territoriales de données et des espaces communs de données (Clément Jaquemet, ECOLAB)

Dans un contexte de nouvelles réglementations européennes et d'évolution attendue de la directive INSPIRE, les plateformes régionales de données géographiques sont en profonde évolution avec un positionnement qui va vers une gestion de tous types de données (géographiques ou non, ouvertes ou non), la mise en place attendue de gouvernance par des comités territoriaux de la donnée, une articulation avec les dispositifs nationaux pour se positionner comme un « hub » au service du local.

Le relais s'opère ainsi entre deux modèles : d'abord les infrastructures de données spatiales (IDS) qui mettent l'accent sur les données, surtout géographiques et environnementales, avec une majorité de données ouvertes, et désormais les espaces communs de données (ECD) qui sont ou seront basés sur un cadre de confiance entre acteurs publics et privés pour partager, croiser, réutiliser des données, ouvertes ou restreintes, de manière sécurisée.

La Commission européenne encourage le déploiement d'espaces communs de données sur le modèle de Gaia-X qui propose une architecture fédérée, où chaque acteur garde son infrastructure, mais s'interconnecte grâce à des standards communs.

Ainsi, par l'exposition progressive de leurs catalogues (données et services) dans l'écosystème Gaia-X les plateformes deviennent des Espaces Communs de Données (ECD) territoriaux et évoluent de la diffusion de données ouvertes (ou restreintes entre administrations) à des fonctions de fédération, contractualisation et gestion de droits d'usage sur tous types de données (publiques, privées, ouvertes, restreintes) et vers une interopérabilité européenne par la mise en réseau, co-utilisation, co-création et diffusion de données et services directement intégrées dans les espaces sectoriels européens.

L'enjeu est de donner aux plateformes territoriales existantes la place d'intermédiaires incontournables dans la chaîne de valeur et ainsi pérenniser leur financement et leur positionnement.

Contrairement aux ECD nationaux ou européens thématiques, un ECD territorial est multithématisé par nature. Il joue un rôle de passerelle de proximité et offre un point d'entrée unique local qui permet à ses partenaires d'interagir avec n'importe quel ECD thématique.

Une note commune de préfiguration a été rédigée par Ecolab et la Caisse des dépôts (CDC) :
[Convergence des plateformes territoriales de données et des Espaces Communs de Données \(ECD\)](#) en synergie avec l'initiative TechSprint#3 de la CDC pour expérimenter la démarche sur un cas d'usage sur la thématique des bâtiments.

Pour assurer la gestion des accès, ProConnect est conforme aux règlements européens en la matière et aux standards de Gaia-X. L'action du collectif CICCLO en 2025 a permis d'intégrer ProConnect dans les nouvelles versions des logiciels Prodigé, geOrchestra, OneGeo, et la Géoplateforme, il suffit pour en bénéficier d'en faire une demande à la DINUM (voir :

<https://partenaires.proconnect.gouv.fr/docs/fournisseur-service>)

Un plan d'action pour 2026 est proposé impliquant l'Ecolab, le collectif CICCLO du CNIG, la DINUM, les plateformes et la Caisse des dépôts.

Remarques

- Il faut souligner que ce projet permet de mettre en place des systèmes d'échange tout en conservant l'existant.

- La constitution d'un espace commun de données pour un observatoire transfrontalier (dans le cadre d'un projet européen INTERREG) est possible mais doit être considérée sous deux aspects : l'aspect technique et l'aspect de la gouvernance ; le cas pourra être évoqué lors de la prochaine réunion de CICCLO.
- L'intérêt d'avoir un ECD local est surtout pour des filières fragmentées (ex : bâtiment), pour lesquelles il est plus facile de rentrer par l'aspect territorial avec des retours plus rapides, car il est à noter que la vie économique s'organise d'abord sur les territoires même pour des entreprises qui ne sont pas dans le même secteur.

Groupe de travail « gouvernance de la donnée territoriale » (Pierre-Alban Bonin, FNCCR)

Le groupe de travail présente la note qui sera soumise à la validation par le conseil plénier du CNIG le 10 décembre 2025.

[Cette note a été validée par le conseil plénier du 10/12/2025 et est disponible [ici](#)]

Remarques

- Le groupe de travail a commencé la rédaction d'un schéma d'articulation entre les CTD et le niveau national. Ce travail n'ayant pas encore abouti, le schéma n'a pas été annexé à la note soumise à validation du plénier du CNIG, mais le travail sera poursuivi.
- L'articulation avec le réseau des CRIGEs devra également être précisée dans ce schéma.
- Le CNIG devrait travailler à bâtir un argumentaire afin d'expliquer, par exemple à partir de témoignages, quel est l'intérêt de construire un CTD, et ainsi inciter chaque territoire à faire un diagnostic précis de ses besoins de gouvernance de la donnée.
- Le CNIG pourrait utilement s'instituer comme l'instance de coordination des futur comités territoriaux de la donnée. Il y a aussi un travail qui serait à faire pour une meilleure coordination entre les services de l'Etat.
- Il convient de ne pas sous-évaluer les moyens nécessaires à cette coordination, et il faudra être plus précis sur le fonctionnement interne au CNIG entre les différentes commissions et le GT « gouvernance de la donnée territoriale ».
- OPeNG a commencé un travail d'enquête auprès des régions et élaboré une carte d'avancement des CTD qui sera présentée à la prochaine réunion du GT.
- Un espace de partage entre les CTD est prévu dans la feuille de route 2026 du GT.

BD France (Marie Gombert Aknine, IGN)

L'IGN produit la BD Uni, base centrale d'où est dérivée la BD Topo, et dont les données sont utilisées par les producteurs de données locales qui l'enrichissent de données métier stockées soit dans la BD Uni au sein de l'IGN soit en local chez le producteur et réutilisées parfois dans des productions thématiques en réponse à des politiques publiques.

La centralisation des données à l'IGN a l'avantage de proposer un référentiel national homogène et cohérent mais l'inconvénient de nécessiter d'importantes ressources pour les gérer et de limiter l'autonomie des producteurs de données pour les mettre à jour.

D'un autre côté, la gestion des données en local rend l'harmonisation et l'interopérabilité complexes, entraînant des incohérences et des agrégations fastidieuses au niveau national, ainsi que des difficultés pour les utilisateurs à intégrer les mises à jour fournies par l'IGN.

De plus, les différences entre BD Uni et BD Topo sont peu lisibles et entraînent des incompréhensions.

Le défi est donc de passer d'un modèle de création de données centralisé à un commun collaboratif, tout en préservant une base de données fiable et cohérente.

C'est le projet de Passer de la BD Uni à la **BD France** pour proposer :

- Un nouveau socle de données en clarifiant le périmètre des données dont l'IGN est le garant, et en créant des communautés labellisées responsables de thèmes métier
- Une plus grande diversité d'outils pour améliorer la synchronisation de données locales avec les données socle IGN.
- La création d'un label pour les bases externes qui réutilisent les données dérivées de la BD France et intégrées à des offres thématiques
- Une offre de données plus claire et plus ciblée
- Une nouvelle version de la BDTopo (« BD France Topo »), socle de données vectorielles de référence qui sera associé à des offres expertes labelisées au sein de packs thématiques
- Des formats et des canaux de diffusion adaptés.

Actuellement, des tests de méthodes d'intégration et de synchronisation sont en cours.

Sur le thème Hydro, le travail est en cours avec un groupe de DDT volontaires.

Sur le thème végétation, un premier jeu test a été produit et en cours d'analyse auprès de bêta-testeurs, cela pourra être présenté au sein du CNIG.

Outre-mer

A la suite d'une réunion du réseau des CRIGEs consacrée aux territoires d'Outre-mer, le 10 septembre 2025 à Marseille à laquelle participait Bertrand Monthubert, et d'une présentation au plénier du CNIG le 16 septembre 2025, le CNIG a décidé de créer un GT Outre-mer dans le cadre du pôle de coordination avec les territoires.

Une première version du mandat du GT, pour préciser ses objectifs et missions, a été rédigée et sera proposée pour débat lors d'une première réunion du GT. Le mode d'organisation proposé est une animation du GT par l'AFIGEO (qui anime déjà le réseau des CRIGEs), pour le compte de ce GT du CNIG.

Remarques :

- L'idée de ce GT n'est pas d'isoler les outre-mer dans un GT spécifique (les territoires d'outre-mer ont toute leur place dans tous les GT du CNIG) mais de traiter de leurs spécificités sur un temps donné. : adaptabilité des référentiels, éventuel rattrapage des référentiels existants...
- Un appel à participation mail avec un sondage sur la date de la première réunion sera envoyé pour solliciter la participation des territoires d'outre-mer, des représentants des organismes nationaux et de territoires hexagonaux.
- En raison des décalages horaires, la difficulté d'organiser des réunions incluant les territoires de l'Atlantique, de l'Océan indien et du Pacifique obligera sans doute à organiser des réunions séparées selon les territoires, mais un espace de partage commun asynchrone des documents sera mis en place. Les Géodatadays seront aussi une occasion d'une réunion annuelle de coordination (cette année à Tours les 16 et 17 septembre 2026)
- L'animation du GT par l'Afigeo est validée.

Prochaine réunion

La prochaine réunion sera le **23 mars 2026 à 13h00** (Heure de Paris) horaire présentant un compromis favorisant la participation de nos collègues de l'outre-mer.

Annexe : Liste des participants

CNIG	Jean-Marie	SEITE	Président du pôle de coordination avec les territoires
	Pierre	LAULIER	Secrétaire général
	Benoît	MORANDO	Secrétaire général adjoint
IGN	François	CHIRIE	Pilote programme gouvernance ouverte
	David	DI MARCO	Chef adjoint de service partenariats et relations institutionnelles
	Marie	GOMBERT AKNINE	Cheffe de département données produits
	Nicolas	LAMBERT	Chef de service des partenariats et relations institutionnelles
INSEE	Camille	FREPPEL	Département action régionale
FNCCR	Pierre-Alban	BONIN	Chargé de mission données et cartographie
MTE	Luc	BOYER	Direction du numérique
MTE-CGDD	Clément	JAQUEMET	Ecolab/ chargé de mission
	Hélène	BEGON	Ecolab/ Adjointe au directeur de l'Ecolab
	Sophie	BOURDILLON	Ecolab/ chargée de mission
ANCT	Ruth	MPOZAGARA	
	Ariane	ROSE	
	Cyrine	ESSID	
AMF	Anthony	GUEROUT	Maire de Saint-Aubin-Routot
Guyane	Boris	RUELLE	Collectivité territoriale de Guyane
Hauts de France	Cédric	ANSARD	Géo2France
	Julie	DEWAELE	Région Hauts-de-France
	Vincent	FABRY	Région Hauts-de-France
Martinique	Sandrine	CANO-LAURENT	Collectivité de Martinique
	Boris	CABAZ	GéoMartinique
Normandie	Jérémy	FLEURISSON	Région Normandie
	Fabrice	TAILLEFUMIER	CRIGE Normandie
Nouvelle-Aquitaine	Thomas	PETILLON	GIP ATGerI
Occitanie	Anne	FROMAGE-MARIETTE	OPenIG
	Marie	TERRIER	OpenIG
	Jean-François	MANGIN	Région Occitanie
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Julien	DARIO	Région Sud